

# Expertise opérationnelle en lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans le secteur financier

RS5520 · RS · Publiée

## L'essentiel

|                       |                            |
|-----------------------|----------------------------|
| Code(s) NSF           | 313                        |
| Formacode(s)          | 41050, 41077, 41091        |
| Type d'enregistrement | Enregistrement sur demande |
| Date d'enregistrement | 15/10/2021                 |
| Date d'échéance       | 15/10/2024                 |

## Certificateur(s)

ECOLE SUPERIEURE DE LA BANQUE · SIRET : 88087198300016

ECOLE SUPERIEURE DE LA BANQUE · SIRET : 88087198300230

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Expertise opérationnelle en lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans le secteur financier » répond aux besoins des établissements financiers de compter dans leurs effectifs des collaborateurs hautement qualifiés dans un domaine considéré comme sensible par les autorités françaises.

La certification a pour but d'accréditer les collaborateurs exerçant dans les pôles de Lutte contre le Blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) pour garantir leur niveau d'expertise auprès des services internes, organes de gouvernance et institutions de régulation et de contrôle et se prémunir contre des sanctions financières pénalisantes. Il s'agit de reconnaître le niveau de professionnalisation des collaborateurs impliqués dans le dispositif de LCB/FT au regard notamment des meilleurs usages et pratiques en matière de LCB-FT et de répondre de manière appropriée aux attendus réglementaires.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Bâtir un cadre de pilotage des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme au sein d'un établissement financier

Accomplir les obligations de vigilance avec la relation d'affaires

Réaliser les contrôles dans le cadre du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Informers les instances internes et externes sur les mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

## Secteur d'activité et type d'emploi

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Article 46 de la directive européenne du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux

Article R561-38-1 du Code monétaire et financier

Article L.561-34 du Code Monétaire et Financier

Article 39 de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

## Voies d'accès

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour être admissible à la certification, tout candidat doit faire preuve d'un haut niveau d'intégrité morale et professionnelle. Il est de la responsabilité de l'établissement employeur de garantir l'intégrité du candidat et de fournir une attestation garantissant que la vérification de l'intégrité du collaborateur a été effectuée selon les procédures en vigueur dans l'établissement pour exercer dans le pôle LCB-FT.

Les critères d'admissibilité à la certification sont les suivants :

Être en poste ou en mission lors du passage de l'examen depuis 9 mois minimum dans un pôle LCB-FT du secteur financier (y compris assurance)

Justifier soit d'un Bac+2 minimum en banque, assurance, finance, droit, économie, gestion, conformité et 3 ans d'expérience dans des fonctions métiers (hors fonctions supports) dans le secteur financier (y compris assurance)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de 3 membres dont 2 représentants des banques

## Base légale

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Date de décision                    | 15/10/2021 |
| Durée de l'enregistrement           | 3 ans      |
| Date d'échéance de l'enregistrement | 15/10/2024 |

## Statistiques

| Année | Certifiés | Dont VAE | Insertion 6 mois | Métier 2 ans |
|-------|-----------|----------|------------------|--------------|
| 2021  | 15        | —        | —                | —            |
| 2020  | 10        | —        | —                | —            |

## Liens avec d'autres certifications

### NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS6845

## Pour plus d'informations

### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.esbanque.fr/formations/formation-en-ligne/certification-expert-operationnel-lcb-ft>

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5520/>

## Entrées et sorties de formation

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Entrées en formation   | 49                |
| Parcours menés à terme | 38                |
| Taux d'achèvement      | 78 %              |
| Période                | 03/2022 – 03/2025 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés     | 64                |
| Montant total engagé     | 92 680 €          |
| Coût moyen par dossier   | 1 448 €           |
| Durée moyenne            | 24 h              |
| Période                  | 12/2021 – 10/2024 |
| France compétences       | 93 %              |
| Reste à charge titulaire | 7 %               |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.